



## Une nouvelle gouvernance pour le Port Atlantique La Rochelle en 2024

lundi 26 février 2024, par [lpe](#)

C'est lors de la traditionnelle conférence de presse de début d'année, présentant le bilan de l'année précédente, que l'annonce a été faite. Le [Port Atlantique La Rochelle](#) aura fin mars un nouveau président du conseil de surveillance, un nouveau président du directoire également et son conseil de développement aura également un nouveau président.

Une page se tourne.

2023 a été une année atypique au Port Atlantique, avec **pour la première fois davantage d'importation de produits pétroliers (en hausse de 17,5%) que d'exportations de céréales**. Ces dernières, tributaires d'un marché attentiste, bouleversé par l'apport des céréales ukrainiennes, ont subi un recul de 25% en exportations depuis le Port. L'impact a été directement ressenti sur le trafic portuaire, en baisse de 10,6% sur l'année 2023 avec 8,6 millions de tonnes contre 9,6 en 2022. Néanmoins, l'excellent niveau de récoltes céréalières en 2023, tant par la qualité que par la quantité, laisse présager d'un bon niveau de l'export en 2024.

La crise conjoncturelle de la construction et de l'industrie papetière ont aussi eu un impact sur les importations : -247.000 tonnes sur les produits forestiers et papetiers et -73.000 tonnes en produits du BTP.

Une nouvelle filière impacte fortement l'organisation du Port : l'éolien en mer. Une plateforme a été spécialement aménagée pour accueillir ces éléments hors normes que sont les pales d'éoliennes offshore. Le parc au large de Saint-Nazaire étant en place, 2023 a marqué un recul de 43.000 tonnes à La Rochelle mais 2024 devrait connaître une forte progression avec le début de la réalisation du site Yeu-Noirmoutier. Il s'agira également d'accueillir des flotteurs de 100mx100m destinés aux parcs éoliens flottants. *"L'avenir est plutôt sur l'éolien flottant"* précisait **Michel Puyrazat**, président du directoire. *"Nous aménageons 30 hectares pour recevoir ces éléments. Le Port est en mouvement perpétuel !"*

L'activité croisière subit toujours une décroissance raisonnée avec une prévision en 2024 de 34 croisières acceptées et 19 refusées car les critères de choix privilégient la période hors juillet-août, sur des jours d'ouverture du commerce de centre-ville et avec des navires décarbonés.

**En 2023, le Port a atteint un niveau record de chiffre d'affaires : 31 millions d'euros** et un montant record d'investissements (22 millions d'euros) avec en illustration Chef de Baie n°4 qui entame ses travaux ; un nouveau terminal portuaire qui sera opérationnel dans deux ans.

Les entreprises portuaires ne sont pas en reste, elles ont investi 15 millions d'euros en 2023.

1800 personnes circulent chaque jour sur le territoire portuaire et un accent particulier va être mis sur la sécurité routière rappelait **Francis Grimaud**, président de l'Union maritime.



A noter également la signature d'une nouvelle charte de transition écologique sous l'égide de [l'AIVP](#) (réseau mondial des villes portuaires). Une dizaine d'entreprises signataires étaient représentées lors de la signature officielle le 23 janvier (Picoty Atlantique, Groupe Sica Atlantique, Hécate Atlantique, EQIOM, Atlantic Refit Center, le Groupe Sarrion...). Cette charte prend le relais de la Charte de développement durable du Port signée en 2015 et qui regroupait 27 adhérents. En 2021, le bilan affichait 67% de réalisation dans les actions listées. Aujourd'hui, dans cette nouvelle charte, 42 actions sont listées sous 9 thématiques. AIVP a intégré sur son site internet un autodiagnostic pour mesurer la progression en temps réel.

Un élément intéressant à souligner : la comptabilité extra-financière : l'occupation du foncier, le bruit, la qualité de l'air, la santé des travailleurs y sont comptabilisés comme des actifs. Le Port vient d'entamer le processus.

2024, enfin, se profile comme le début d'une nouvelle page pour le Port Atlantique, poumon économique de La Rochelle. En effet, en assemblée générale fin mars, Michel Puyrazat ne renouvellera pas son mandat à la présidence du directoire après deux mandats. Thierry Hautier, président du Conseil de surveillance, quittera aussi ses fonctions, atteint par la limite d'âge.

René Muratore, président du conseil de développement du Port, devrait aussi laisser la main.

CR

